

fonctionnaires de la préparation de documents exposant la position respective des deux parties sur les plus récentes données scientifiques (É.-U) et sur diverses méthodes de réduction et leur coût (Canada). Lors de leur rencontre du 11 avril 1983, les deux ministres des affaires étrangères ont, à partir de ces documents, étudié les éventuelles mesures à prendre. Ils ont convenu alors de convier à leur prochaine rencontre les deux présidents des deux groupes d'experts qui terminent actuellement une revue des études canado-américaines sur les pluies acides, et, dans l'intervalle, de se consulter officiellement.

Aux termes des accords de 1972 et 1978 sur la qualité de l'eau dans les Grands lacs, le Canada et les États-Unis se sont engagés à prendre des mesures spécifiques qui permettront d'éliminer ou de réduire dans toute la mesure du possible le déversement des polluants dans le réseau des Grands lacs. Ces dernières années, les deux pays ont réussi à contrôler l'eutrophisation (vieillesse) des Grands lacs en diminuant progressivement la quantité de phosphore qui y est déversée. Toutefois, la principale préoccupation bilatérale de l'heure est la présence de substances dangereuses et toxiques qui contaminent l'eau, les poissons et les sédiments des Grands lacs, surtout les lacs Érié et Ontario. (L'eau potable de quatre millions de Canadiens provient du lac Ontario.) Ce problème est particulièrement aigu dans la région de Niagara où la plupart des polluants proviennent d'industries et de dépotoirs situés du côté américain. Le Canada a discuté de la question à maintes reprises avec les États-Unis afin de trouver de meilleurs moyens bilatéraux de garantir que les États-Unis tiennent dûment compte des préoccupations canadiennes dans leurs efforts pour assainir les zones en question.

Une autre grande source de préoccupation est le projet de dérivation de la Garrison, au Dakota du Nord, qui, s'il est achevé, nuira profondément à la santé des habitants et aux ressources du Canada, notamment à l'industrie des pêches au Manitoba. Par ailleurs, à la suite d'un règlement d'ensemble intervenu entre la Colombie-Britannique et la ville de Seattle, le vieux problème de la submersion de la vallée de la Skagit devrait prochainement être résolu.

### Relations de défense

La coopération très étroite entre le Canada et les États-Unis au cours de la Seconde Guerre mondiale a constitué le point de départ d'un processus permanent de planification commune des politiques de défense. À cet égard, la Commission permanente canado-américaine de défense, établie par l'Accord d'Ogdensburg de 1940, assure des consultations continues quant aux questions bilatérales en matière de défense. D'autre part, le Canada et les États-Unis sont membres fondateurs de l'OTAN. L'Accord concernant l'organisation et le fonctionnement du Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD) conclu entre le Canada et les États-Unis assure, depuis 1958, le commandement conjoint de la défense aérienne de l'Amérique du Nord. Cet accord a été reconduit pour cinq ans le 11 mars 1981, lors de